

Des formations ciblées pour un public diversifié



Appuyer et encourager l'esprit d'entreprise chez les futurs entrepreneurs tout comme les préparer à différentes professions dans les secteurs du commerce, de l'horeca ou encore du transport, telle est la vocation du programme "LSC Entrepreneurship" de la Luxembourg School for Commerce que nous présente Muriel Morbé, conseillère en formation, dans le cadre de notre dossier phare sur la création et le développement des entreprises.

Muriel Morbé, vous êtes conseillère en formation auprès de la Luxembourg School for Commerce (LSC). En quoi consiste votre travail?

Je suis chargée de développer l'offre de la LSC pour certains domaines de formation. Je m'occupe essentiellement des formations de notre programme de formation "LSC Entrepreneurship", qui vise les futurs créateurs d'entreprise, mais aussi des domaines de formation "Innovation et Créativité" ou encore "Marketing et Communication", deux domaines qui s'intègrent dans notre programme de formation "LSC Progress". En dehors de notre offre de formation "catalogue", on organise aussi des formations sur demande des entreprises, ceci dans le cadre du programme de formation "LSC Inhouse". Cette démarche présuppose une étroite concertation entre le client et le conseiller en formation de la LSC. L'atout majeur de ce programme est sa flexibilité, sachant que tous les paramètres relatifs à l'organisation des formations, comme par exemple le lieu de formation, et les horaires, sont déterminés par le client.

Les conseillers en formation sont confrontés à d'autres tâches qui vont au-delà de l'organisation et du développement de l'offre de formation. Ainsi, nous sommes chargés de conseiller et d'orienter nos clients au sujet de l'offre de formation proposée par la LSC.

Et comme la LSC est plus qu'un simple offreur de formation, une autre activité importante des conseillers en formation est la rédaction d'avis et de prises de positions visant à intégrer les intérêts des ressortissants de la Chambre de Commerce dans la définition de la politique de l'éducation et de la formation au Luxembourg.

Dans le cadre de notre dossier "Création et développement d'entreprise" dans le présent numéro, pouvez-vous nous dire quels sont les liens entre la LSC, la Chambre de Commerce et la création d'entreprise?

La LSC est l'organisme de formation de la Chambre de Commerce, lancée le 1^{er} octobre 2009 pour mieux répondre aux besoins en qualification des entreprises et des individus et aux exigences d'un marché de la formation de plus en plus compétitif. Nous travaillons en étroite collaboration avec les différents départements de la Chambre de Commerce, notamment avec l'"Espace Entreprises" dans le cadre des formations que nous dispensons aux créateurs d'entreprise. A ce titre, signalons que le suivi de ces formations tout au long de l'année est un élément important. Le contact et des débriefings réguliers avec les formateurs mais également avec les participants est essentiel pour nous afin que notre offre de formation reste adaptée aux besoins du marché.

Nous cherchons à favoriser l'esprit d'entreprise à travers nos produits et nos services, raison pour laquelle nous l'avons regroupé dans un programme dédié "LSC Entrepreneurship".

Nous avons ce mois-ci également rencontré Gérard Eischen, chef du département "Création et Développement des entreprises", qui affirme qu'il est essentiel que les futurs entrepreneurs potentiels disposent de connaissances minimales avant de se lancer dans l'avenir, essentiellement en matière de gestion, et que ce n'était souvent pas le cas.